

**CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS  
PROCES-VERBAL - DELIBERATIONS  
SEANCE DU 3 JUILLET 2023**

**ETAIENT PRESENTS** : TOUZELET Serge, le Maire,

Mesdames CHATEIGNER Emilie, COURTIN Magali, JOLLET-FARON Stéphanie, LUCAS Anne-Sophie, ROSSIGNOL Anne.

Messieurs DOS SANTOS Félisberto, GLEDEL Georges, MAYDIEU Bruno, MALFOY Michel, SCIASCIA Romain.

**ABSENTS ET EXCUSES** : PESME Olivier, TRIOREAU Philippe.

**POUVOIRS** : PESME Olivier donne pouvoir à MAYDIEU Bruno  
TRIOREAU Philippe donne pouvoir à CHATEIGNER Emilie.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : MALFOY Michel.

**DATE DE LA CONVOCATION** 28/06/2023.

Nombre de conseillers	15
En exercice	13
Présents	11
Absents excusés	2
Pouvoirs	2

Après s'être assuré que le quorum était atteint, Monsieur le Maire, Serge TOUZELET, ouvre la séance à 19 heures.

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

**DELIBERATIONS**

Procès-verbal : Approbation du 5 juin

Elu : Remboursement avance de frais

Agglopolys : Rapport d'activité 2022

Nom de la rue prolongeant le chemin du Pas Saint-Martin

**COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET COMMUNALES**

**POINTS D'AVANCEMENT DES DOSSIERS**

**QUESTIONS DIVERSES**

## **APPROBATION PROCES-VERBAL DU 5 JUIN 2023 - DELIBERATION N° 2023-29**

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès-verbal du 5 juin 2023. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **ELU – REMBOURSEMENT AVANCE DE FRAIS – DELIBERATION N° 2023-30**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il arrive que les élus aient à faire, pour le compte de la collectivité, l'avance de frais ; il y a lieu dans ce cas de les rembourser au vu des justificatifs. Madame CHATEIGNER Emilie, adjointe au maire, a avancé la somme de 147.70€ pour la fête du 14 juillet. Le Conseil municipal, avec 12 voix « Pour » et une abstention, décide le remboursement de cette avance. Madame CHATEIGNER Emilie ne prend pas part au vote.

## **AGGLOPOLYS – RAPPORT D'ACTIVITE 2022 - DELIBERATION N° 2023-31**

Conformément à l'article L521-1-39 du CGCT, chaque année, le président de l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) adresse au Conseil municipal un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité annuel 2022 de la communauté d'Agglomération de Blois – Agglopolys,

## **NOM DE LA RUE PROLONGEANT LE CHEMIN DU PAS SAINT-MARTIN - DELIBERATION N° 2023-32**

Il appartient au Conseil municipal de choisir le nom à donner à la rue prolongeant le chemin du Pas Saint-Martin. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT aux termes duquel « *dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune* ». Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics d'identifier clairement les adresses des immeubles et maisons et de procéder à leur numérotation. Après réflexion, le Conseil municipal, unanime, décide de prolonger le « chemin du Pas Saint-Martin » au-delà de la rue des Champs Hardis vers le cimetière.

## **POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX**

### **RESTAURATION SCOLAIRE**

Suite au rendez-vous du 8 juin, le CAUE a transmis le programme d'aménagement pour la construction du restaurant scolaire et des espaces publics du cœur d'Ilot. Ce document fera partie du dossier d'appel d'offres MOE (Maîtrise d'œuvre). Le lancement de l'appel d'offres est prévu début juillet pour une remise des offres au plus tard le 15 septembre.

### **TRAVAUX**

La société AQUALIA a effectué des travaux sur le réseau pluvial rues André Rouballay, de la Fontaine, de la Mardelle et de Marigny.

### **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION**

Agglopolys lance « 1 déchet par terre = 1 déchet dans la mer », campagne de sensibilisation à la préservation de la qualité de l'eau. Chaque commune a reçu un kit comprenant deux bombes de peinture et des pochoirs, pour taguer des messages au sol près des avaloirs.

### **CHATEAU DE MENARS**

Madame Clara KUO, propriétaire du château, a été reçue en mairie par Monsieur le Maire afin d'échanger sur différents sujets et dossiers en cours notamment sur le devenir de l'école du Sacré-Cœur et sur la restitution de la source alimentant le lavoir et le ruisseau des Mées.

## **REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE ANDRE ROUBALLAY**

Monsieur le Maire a rendez-vous avec un agent des services mutualisés de Blois et Agglopolys en charge des voiries et de la règlementation de la circulation.

### **ECOLES**

Les effectifs des deux écoles sont stables pour la rentrée 2023-2024.

Ecole Victor Hugo : Départ d'Alexandra TREPIN, ATSEM.

Ecole du Sacré-Cœur : Départ à la retraite de Marie-Pierre DUBREUIL, directrice. Après trente années de très bons et loyaux services, elle sera remplacée par monsieur Benoît TUREK.

### **APPEL DE L'A.M.F. – ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE**

L'AMF a appelé la population à se rassembler ce lundi 5 juillet devant les mairies à 12 heures. Cet appel intervient après que plusieurs communes et maires ont été le théâtre d'affrontements violents après la mort de Nahel, le 27 juin dernier. Ce qui a été fait sur le perron de la mairie.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h25.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

<b>NOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>	<b>NOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
TOUZELET Serge, Le Maire		LUCAS Anne-Sophie	
CHATEIGNER Emilie 3 <sup>ème</sup> adjointe		MALFOY Michel 1 <sup>er</sup> adjoint	
COURTIN Magali		MAYDIEU Bruno	
DOS SANTOS Féliberto		PESME Olivier	Absent – excusé - pouvoir à MAYDIEU B
GLEDEL Georges 2 <sup>ème</sup> adjoint		ROSSIGNOL Anne	
JOLLET-FARON Stéphanie		SCIASCIA Romain	
		TRIOREAU Philippe	Absent excusé – pouvoir à Emilie CHATEIGNER